EPE - Algérie Télécom - SPA
Direction Opérationnelle de M'sila
NIF : 000216001808337716001
Sous-direction Fonctions Supports
Département Achats et Logistique
AVIS DE CONSULTATION NATIONALE

N° AT/DO M'SILA/SDFS/DAL/11/2021

La Direction Opérationnel de M'sila Lance un Avis de consultation nationale pour :

Acquisition et Montage Mobiliers de Bureau Au Profit De La Structure D'Algérie Telecom, Direction Opérationnelle De M'sila.

1. **Critères D'éligibilité :**

La présente consultation est ouverte aux fournisseurs qualifiés dans le domaine de la Commercialisation en gros ou en détail de mobilier et Matériel de bureaux ayant des capacités techniques et financières pour la fourniture de ces équipements.
Les entreprises intéressées par le présent avis de consultation nationale, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle de M'sila
Sous-direction Fonctions Supports
Département Achats et Logistique
Service Achat
Cite administrative, rue chennouf belkacim, m'sila

Contre le paiement, auprès de la banque National Algérien Agence de **M'sila**, d'un montant de **Deux Mille dinars algériens (2000.00 DA)** non remboursable. Représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire : **Compte en dinars 00.100.901.0300.000.162/04.**

2. **Pièces exigés :**

Dossier Administratif doit contenir : dans une enveloppe à part contenant

- Une déclaration de probité, renseignée, signée, datée et comportant le cachet de l'entreprise, établie selon le modèle CCAG 02 ;
- Copie de numéro d'identification fiscale « NIF » ;
- Copie de l'extrait du registre du commerce ;
- Casier judiciaire en cours de validité (ne concerne que le soumissionnaire retenu) ;
- Copie des attestations de mise à jour CASNOS en cours de validité ;
- Copie du l'extrait de rôles en cours de validité, apuré ou avec échéancier de paiement ;
- Le Contrat de Groupement momentané, dûment signée et datée par les fondés de pouvoirs des entreprises respectives, le cas échéant.

Offre technique doit contenir : dans une enveloppe à part contenant

- Une déclaration à souscrire renseignée, signée, datée et comportant le cachet de l'entreprise, établie selon le modèle joint en CCAG 03 ;
- Les références professionnelles détaillées.
- Lettre d'engagement sur les délais de livraison (ANNEXE 01) ;
- Lettre d'engagement sur la durée de garantie supplémentaire (ANNEXE 02) ;
- Lettre d'engagement sur les spécifications techniques des Mobilier et Matériels de Bureau (ANNEXE 03).
- Le présent cahier de charges Paraphé et cacheté sur chaque page, portant le cachet et la signature de la soumissionnaire précédée de la mention « lu et accepte ».

L'Offre financière doit contenir : dans une enveloppe à part contenant

- La lettre de soumission renseignée, datée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire, respectant le modèle joint en annexe CCAG 01.
- Le bordereau des prix unitaires daté, signé, et cacheté, en Hors Taxe, en lettres et en chiffres, respectant le modèle fourni, ANNEXE04.
- Le détail quantitatif et estimatif en hors taxes et en toutes taxes comprises daté, signé et cacheté, respectant le modèle fourni, ANNEXE05.

3. Présentation des offres :

Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la

référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que sur chaque pli la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».
Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire, comportant uniquement les mentions suivantes :

Direction Opérationnelle de M'sila
Consultation N° : AT/DO-MSILA /SDFS/DAL/11/2021
Acquisition et Montage Mobiliers de Bureau Au Profit De La Structure D'Algérie Telecom,
Direction Opérationnelle De M'sila
Cité administrative, rue Chennouf Belkacem M'sila
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

- Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.
- La date limite de dépôt des offres est fixée à **Dix (10) jours** à partir de la première date de parution du présent avis de consultation sur Site **WEB AT** le : ……..……..….

- La date et heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres le ……..... **De 08h00 à 14h00**.

Si l'enveloppe extérieure n'est pas marquée comme indiqué ci-dessus, la structure contractante ne sera en aucun cas responsable si l'offre est égarée ou qu'elle soit ouverte prématurément.

- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.
- Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en **séance publique**, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** mn à l'adresse précitée.
- Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingt (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.